

EDITO

Avec l'arrivée d'Auto Bleue à Nice -au pas de course - l'équipe de l'AVEM mobilisée le jour J depuis très tôt le matin, espère une décision rapide pour l'adhésion de la communauté urbaine à notre association de terrain, connue pour l'exhaustivité de son site Internet.

Un site Internet qui a enregistré de nouveaux records d'audience avec plus de 100.000 visites, ce mois de mars 2011.

Des chiffres encourageants qui devraient permettre à l'association d'atteindre le million de visites en 2011.

L'expertise de l'AVEM dans la pédagogie de l'utilisation des véhicules électriques, auprès du grand public, pourrait devenir un atout majeur pour les gestionnaires de ce service innovant niçois.



Isabelle Rivière, Présidente de l'AVEM, lors de l'inauguration d'Auto Bleue à Nice.

AU SOMMAIRE

AUTO-PARTAGE ELECTRIQUE

Nice Côte d'Azur accueille l'Auto Bleue

CONSTRUCTEURS

Dernières nouvelles de nos adhérents

EXPERIMENTATIONS

CREA'VENIR à Rouen,

Seine Aval Véhicule Electrique

POLLUTION

ZAPA - 8 villes françaises vont interdire les véhicules polluants

AUTO-PARTAGE ÉLECTRIQUE

NICE CÔTE D'AZUR ACCUEILLE L'AUTO BLEUE

Samedi 9 avril, l'agglomération Nice Côte d'Azur (NCA) a inauguré, sur la Place Massena à Nice, son dispositif d'auto-partage électrique Auto Bleue.



Réduire la circulation et la pollution

Pour Nice Côte d'Azur, l'objectif est de réduire le nombre de véhicules particuliers en circulation dans l'agglomération. « La ville de Nice s'inscrit en avant-poste de la mobilité durable (...). Auto Bleue est une nouvelle manière de vivre l'automobile, plus adaptée à la ville et plus respectueuse de l'environnement » a commenté Henri Proglio, Président d'EDF.

Le second objectif poursuivi par la collectivité est la réduction de la pollution urbaine qui pose un réel problème de santé publique. « 1 km en Auto Bleue émet seulement 8 grammes de CO2. Pour un véhicule thermique, il faut compter 120 à 128 grammes, soit 20 fois plus qu'une voiture électrique » a commenté lors de son discours Christian Estrosi, Député-Maire de Nice et Président de Nice Côte d'Azur.



De gauche à droite : Eric Ciotti (Président du Conseil Général des Alpes Maritimes), Christian Estrosi (Député-Maire de Nice, Président de Nice Côte d'Azur), Antoine Frerot (Président de Veolia Environnement) et Henri Proglio (Président d'EDF).

16 stations et 48 voitures électriques

Géré par le groupement Venap, composé de Veolia Transport et d'EDF, en Délégation de Service Public, Auto Bleue débute avec 16 stations (14 à Nice, 1 à St-Laurent du-Var et 1 à Cagnes-Sur-Mer) et 48 véhicules électriques. D'ici fin 2012, la flotte devrait compter 210 véhicules électriques et 70 stations.

Pour l'heure, les voitures électriques utilisées sont des Peugeot iOn et des Citroën Berlingo électrifiés par Venturi. A l'été, 39 Mia électrique (Heuliez) intégreront le service.

Pour en savoir plus sur Auto Bleue

Site officiel - <http://www.auto-bleue.org>

Agence Auto Bleue

17 avenue Thiers - 06000 Nice

Tel - 0977 406 406

Comment ça marche ?

1. Inscription en agence ou sur le site [auto-bleue.org](http://www.auto-bleue.org)
2. Réception du badge par courrier
3. Réservation par téléphone, Internet ou en agence pour dans quelques minutes ou dans 8 jours...

Combien ça coûte ?

- 25 € de frais d'inscription
- 8 € / heure d'utilisation, ajusté à la minute
- 50 € pour un forfait mensuel de 10 h

Brèves adhérents

100 voitures électriques de courtoisie chez Norauto

Norauto, filiale du groupe Movivia, vient d'équiper 100 de ses centres dans l'hexagone de voitures électriques de courtoisie. A l'horizon 2012, c'est l'ensemble du réseau (230 centres) qui sera équipé.

En parallèle, Norauto a débuté la formation de ses techniciens à la maintenance des véhicules électriques.

www.betterway.fr

Des vélos électriques en libre service à Fontenay-Sous-Bois

La municipalité de Fontenay-sous-Bois vient de mettre en place 15 vélos à assistance électrique en libre-service destinés à ses employés municipaux pour leurs trajets professionnels.

www.cleanenergyplanet.com

Plans de déplacements L'offre Wattmobile

Avec l'obligation pour les collectivités et les entreprises de plus de 250 salariés d'optimiser les déplacements de leurs employés, la société Azuréenne Wattmobile propose une offre spécifique allant de la pré-étude au diagnostic jusqu'aux différentes recommandations : transports en commun, covoiturage, vélo et bien évidemment un volet complet dédié à la mobilité électrique...

<http://www.wattmobile.fr>

Saintronic - Une station de recharge pour vélos électriques

Saintronic dévoile une nouvelle station de recharge pour vélos à assistance électrique baptisée Liberalis.

S'intégrant en tant que module complémentaire à une borne de recharge classique, la station Liberalis s'adapte aux besoins du client et peut contenir jusqu'à 4 emplacements pour VAE.

<http://www.saintronic.com>

Estimez l'autonomie réelle des voitures électriques avec GreenRace

GreenRace est une application disponible gratuitement sur Internet qui permet d'évaluer l'autonomie des différentes voitures électriques du marché en fonction d'un parcours choisi.

<http://www.jurassictest.ch/GR/>

ACTUALITES ADHERENTS

Vélos électriques en libre-service CEP présente sa nouvelle vélo-station

Au salon EVER à Monaco, la société Clean Energy Planet (CEP) dévoile la nouvelle version sa vélo-station électrique. Bénéficiant d'un design entièrement nouveau, moins « cubique » que la génération précédente, cette « V2 » intègre également de nouvelles fonctionnalités :

- **Tracabilité des vélos** : les parcours et le temps d'utilisation de chaque vélo électrique sont désormais enregistrés. Idéal, si l'opérateur souhaite réaliser des statistiques détaillées d'utilisation.

- **Hotline téléphonique** : l'utilisateur peut avoir accès, via la borne, à une hotline téléphonique lui permettant de bénéficier rapidement de l'assistance d'un technicien en cas de problème.

- **Déclaration d'incidents** : L'utilisateur peut, en fin d'utilisation, déclarer un incident ou une panne sur le vélo. Une information qui sera instantanément retransmise à l'opérateur qui pourra choisir de « bloquer » le vélo concerné jusqu'à sa réparation...

Plus d'informations : <http://www.cleanenergyplanet.com>



scooter électrique Matra e-Mo XP - Pour les professionnels

Afin de répondre aux besoins des professionnels, le Matra e-Mo XP a été renforcé en termes de motorisation, d'équipements et d'accessoires.

Il est doté d'un moteur de 2kW (2,7ch) - soit le double de son cadet e-MO, lui conférant des accélérations franches et une vitesse constante sélectionnable à 30km/h ou 45 km/h.

Pour faciliter et accroître les capacités de chargement, e-MO XP est équipé d'un porte-bagage à l'avant permettant d'embarquer jusqu'à 20 kg de charge, intégrant l'emplacement d'un antivol en U. Cet équipement peut-être complété par un top case aluminium à l'avant d'une capacité de 29 litres et d'un deuxième coffre à l'arrière jusqu'à 76 litres.

Plus d'informations : <http://www.matra-ms.com>



Mini-citadine Une nouvelle version pour l'Estrima Biro



Plus d'informations :

<http://www.newteon.com>

Dévoilée à Bologne, la nouvelle version de l'Estrima Biro offre une série de changements techniques et esthétiques.

Sur le plan esthétique, on notera de nouveaux coloris, un nouveau capot mat et de nouvelles jantes alliage. C'est surtout au niveau technique que les principales modifications ont été apportées : réduction du temps de charge de 30 %, optimisation de la durée de vie des batteries, nouvelles suspensions...

Homologuée dans la catégorie des quadricycles légers, l'Estrima Biro se faufile facilement en ville et offre deux places assises. Ses deux moteurs électriques, logés dans les roues arrières, délivrent une puissance de 4 Kw et propulse le véhicule jusqu'à 45 km/h. Le pack batterie utilisé est au plomb et annonce une autonomie maximale de 70 km. Prix de vente : à partir de 7.990 € HT, hors aides ADEME.

Des solutions de leasing sont également disponibles.

ACTUALITES ADHERENTS

Infrastructures de charge

Les stations solaires arrivent sur le marché

A l'instar des fournisseurs de bornes de charge, les fabricants de stations solaires commencent à faire leur apparition sur le marché.

Protégeant véhicules et usagers du soleil et de la pluie, ces stations solaires offrent une compensation énergétique "verte", issue de panneaux solaires situés sur le toit...

Basico2



La société Lyonnaise Envietera a présenté fin février sa station solaire Basico2.

Elle offre la particularité d'intégrer un système de récupération des eaux de pluie pour irriguer des murs végétalisés qui contribuent au captage naturel du CO2.

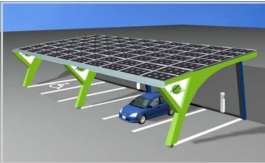


En savoir plus :

affinitiz.net/space/basico2

Green Park Solution

Basée à Laval, Green Park Solution propose une station capable d'accueillir 6 à 12 véhicules électriques mais aussi des deux roues.



La société Green Park annonce des négociations commerciales en cours avec plusieurs grandes collectivités françaises et groupes privés.

En savoir plus :

www.greenparksolution.fr

Advansolar



A Nice, Advansolar propose deux abris, le SunPod M pour les voitures et le SunPod Cyclo pour les 2-roues, et marque son originalité par l'intégration de supports de communication.



En savoir plus :

www.advansolar.com

SolarQuest

Société du Pays d'Aix spécialisée dans les solutions photovoltaïques, SolarQuest vient d'installer le premier Sun-Tree sur la place de Venelles.



Cet abri solaire permet en premier lieu de recharger les véhicules électriques mais aussi d'éclairer une zone de 40 m2.

En savoir plus :

www.solarquest.fr

Utilitaire électrique

L'EcoCarrier débarque en France



Fabriquée en Allemagne par EcoCraft depuis 2007, la gamme d'utilitaires électriques EcoCarrier arrive en France où elle est désormais représentée par la société Electric Car.

L'EcoCarrier offre une autonomie de 50 à 80 km (batteries plomb) et une capacité de chargement

pouvant aller jusqu'à 700 kg selon le type de châssis choisi. Son moteur électrique asynchrone de 15 kW lui permet d'atteindre une vitesse maximale de 75 km/h et abat le 0 à 50 km/h en 8.5 secondes.

L'EcoCarrier sera décliné en plusieurs versions afin de répondre à tous type de besoins : benne, bâchée, tôle, réfrigérée...

Pour en savoir plus :

<http://www.volteis.com>

Goupil présente la version frigorifique du G3

Goupil lance officiellement la version frigorifique de son véhicule utilitaire électrique G3.

Certifiée CEMAFROID, cette version frigorifique intègre une caisse isotherme "renforcée" conforme ATP et un groupe froid Thermo King pour la livraison multipoints de produits frais de 0°C à + 12 °C (Classe A) et surgelés jusqu'à -20°C (Classe C).

Offrant jusqu'à 70 km d'autonomie, cette version frigorifique du G3 s'avère être une bonne alternative aux véhicules frigorifiques lourds pour les livraisons urbaines. Ses dimensions compactes, 1.1 m de large, et son rayon de braquage de 3 m lui permettent de se faufiler facilement dans les

rues étroites.

Ciblant principalement les professionnels de la livraison en logistique urbaine (plateaux repas, collectivités...) le Goupil G3 frigorifique est vendu à partir de 27.900 € HT...

Pour en savoir plus :

<http://www.goupil-industrie.com>



Brèves du VE

Nissan annonce les tarifs de la Leaf

La berline électrique familiale de Nissan, la Leaf, sera proposée en France 30.990 € TTC, bonus écologique déduit et batteries incluses. Des solutions locatives sont également disponibles. Premières livraisons prévues cet été.

Nice Côte d'Azur subventionne les deux-roues électriques

Le 18 avril 2011, Nice Côte d'Azur a donné son feu vert à l'attribution d'une prime à l'achat pour les vélos et scooters électriques

Celle-ci est fixée à 400 € et limitée à 25 % du prix d'achat TTC.

Rennes se branche sur la voiture électrique

Le 17 février, les élus de Rennes Métropole ont adopté à la quasi unanimité le dispositif du "Plan véhicule vert Bretagne".

En projet, l'achat de 6 à 10 voitures électriques en 2011 et le développement d'un réseau de bornes de recharge.

38.000 vélos électriques vendus en 2010

Le Conseil National des Professions du Cycle (CNPC) a révélé début avril les ventes de cycles pour 2010 et annonce 38.000 ventes de vélos à assistance électrique.

Une progression importante de plus de 60 % par rapport à 2009 sur un marché où le "vélo mobilité constitue une part de plus en plus importante des ventes.

Des voitures électrique en auto-partage dans les gares Suisses

Mobility Car Sharing, société spécialisée dans l'auto-partage de véhicules, souhaite développer son offre électrique en mettant des voitures électriques en libre-service dans les principales gares de Suisse.

27 bus hybrides pour Metz Métropole

La communauté urbaine de Metz métropole va s'équiper de 27 bus hybrides, bi-articulés et de 24 mètres de long, à mi-chemin entre le bus et le tramway.

Le projet, baptisé "Mettis", doit être mis en service à partir de 2012

EXPERIMENTATIONS

Rouen sur la voie de l'électro-mobilité avec CREA'VENIR

A l'occasion de la première étape des Cités de la Mobilité Durable, à Rouen, la CREA (Communauté d'Agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe) a lancé **CREA'VENIR** (Véhicules Electriques Novateurs, Intelligents et Responsables), son plan stratégique pour le développement du véhicule électrique.

Associant acteurs publics et privés, ce projet regroupe Renault, EDF, Schneider Electric, ERDF et les supermarchés Leclerc et bénéficie de l'appui de la ville de Rouen et de la région Haute-Normandie.

Le projet prévoit la **mise à disposition d'une quarantaine de véhicules électriques Renault**, des Kangoo ZE et des Fluence ZE. Les premiers exemplaires ont d'ores et déjà été livrés.

Autre volet du projet, le **développement des infrastructures de charge**. Les premières bornes viennent d'être inaugurées à Rouen et ont été installées Place Joffre et Place du 9^{ème} Régiment d'Infanterie. A terme, ces deux sites regrouperont 4 à 6 points de charge au total. D'autres sites d'implantation sont en cours d'étude et un projet de réseau de bornes sera présenté par la CREA et ses partenaires en juin 2011.

Enfin, la CREA va étudier le lancement de voitures électriques en libre-service.



Lancement du projet Seine Aval Véhicule Electrique



Le jeudi 7 avril a marqué le démarrage effectif du projet Seine Aval Véhicule Electrique, une **expérimentation grandeur nature avec une centaine de véhicules électriques et plus de 200 points de recharge**. Cet événement marque la première phase du déploiement opérationnel

de l'expérimentation qui se déroulera entre mars 2011 et juillet 2012.

Au total, le budget du projet SAVE s'élève à 23 millions d'euros. A travers son fonds démonstrateur, l'ADEME apporte 5 millions d'euros tandis que le Conseil Général des Yvelines contribue à hauteur de 700.000 euros. La Région Ile de France devrait également participer financièrement.

100 voitures électriques

Le projet SAVE prévoit la mise en circulation de 100 véhicules électriques fournis par l'Alliance Renault-Nissan : des Renault Fluence ZE, des Kangoo ZE et des Nissan Leaf.

Au total, une quarantaine de clients professionnels et particuliers vont tester les différents usages du véhicule électrique au quotidien : livraisons, déplacements inter-site, visites clients...

Les testeurs se sont engagés à répondre régulièrement à des questionnaires de satisfaction et des entretiens qualitatifs destinés à mieux comprendre leur appréciation du véhicule électrique.

200 points de charge

En parallèle, EDF va déployer en collaboration avec Schneider Electric 200 points de charge.

Ceux ci seront situés en voirie, sur les sites des entreprises, au domicile des utilisateurs, dans les parkings publics et dans 2 stations service Total. Un système de supervision global permettra à l'opérateur de piloter à distance l'ensemble des bornes : consommation, disponibilité, état de fonctionnement...

POLLUTION

ZAPA - Huit villes françaises vont interdire les véhicules polluants



Lors des Premières Assises Nationales de la qualité de l'air, Nathalie Kosciusko-Morizet a annoncé la mise en place de Zones d'Actions Prioritaires pour l'Air (ZAPA) destinées à réduire la pollution dans les centres-villes.

Les ZAPA doivent être expérimentées à partir de 2012 et durant au moins trois ans dans huit agglomérations volontaires: Paris, Saint-Denis, Lyon, Grenoble, Clermont-Ferrand,

Bordeaux, Nice et Aix-en-Provence.

En France, la pollution de l'air par les particules serait la cause de 42 000 morts prématurés chaque année.

"A l'instar du bonus malus pour le CO2, les Zapa doivent inciter les constructeurs à concevoir des véhicules de moins en moins émetteurs de particules, c'est avant tout un enjeu de santé publique", souligne Nathalie Kosciusko-Morizet.

Contactez l'AVEM

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande d'information :

Téléphone : 09.52.38.98.57 / 06.79.43.98.57

E-mail : contact@avem.fr

Site : <http://www.avem.fr>

Comité de rédaction : Alain GAUTHIER
Isabelle RIVIERE
Michaël TORREGROSSA

PARTENAIRES DE LA LETTRE

Accord-cadre Etat-Région-ADEME 2007-2013



PRÉFECTURE
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
PROVENCE
ALPES-CÔTE D'AZUR